

NOUVELLES DU PORT ET DE LA NAVIGATION

Le Port



Les inondations au port par XYNTHIA posent la question du rehaussement des pieux et du quai en particulier au port de la Prée (village), deux sujets qui seront à reprendre avec la municipalité. Des travaux de reprise du rail qui a été abîmé sont programmés.

Au port de la Criée (port nature) la capitainerie est encore privée d'électricité avec pour autres conséquences un non fonctionnement du digicode, des installations sanitaires et de l'alimentation EDF des pontons.

Conseil Portuaire du 25 mars 2010

Il n'y a pas de budget d'investissement pour nos projets ! Nous l'avons fait remarquer une nouvelle fois. Les conséquences de la tempête XYNTHIA mais aussi celles à venir du futur SCOT et de son volet SMVM ont conduit la municipalité à une « très » grande prudence ! Il faudra observer l'impact réel de ces éléments et revenir vers la municipalité.

L'installation d'une borne Wifi est également suspendue.

Modification de la Division 240 (JO du 07/01/2010)

L'évolution à partir de janvier 2010 concerne essentiellement brassières et harnais pour les personnes embarquées :

- navigation à – de 2 milles d'un abri (1 brassière de 50 newtons norme EN393)
- navigation à – de 6 milles d'un abri (1 brassière de 100 newtons norme EN395)
- navigation à + de 6 milles d'un abri (1 brassière de 150 newtons norme EN396, 1 harnais norme EN1095 équipé d'une longe)

Dans tous les cas, une brassière 100 newtons est autorisée pour un enfant de – de 30 kg.

Dès le 1^{er} janvier 2011, les brassières approuvées « marine marchande française » ne seront plus autorisées. Vérifiez que le label CE figure bien sur votre matériel.

L'ancre flottante est supprimée pour une navigation à – de 6 milles

L'annexe devient une « embarcation utilisée à des fins de servitude à partir d'un navire porteur » ; le marquage d'identification doit être conforme. Elle est autorisée à naviguer à moins de 300m d'un abri ou du navire porteur.

Eoliennes en mer « plan énergies bleues » Restons vigilants !

Différents projets de parcs éoliens offshore commencent à voir le jour et seront soumis à des études d'impact sur l'environnement. Ceux qui nous concernent en matière de navigation sont :

- le parc éolien offshore de l'île de Ré qui se positionnerait au large de l'île de Ré et des Sables d'Olonne, à environ 12 km au large de la côte sur une superficie maximale de 110 km². (Enquête publique 2011, autorisation de travaux 2012, mise en service 2015)

- le parc éolien offshore des 2 îles pour lequel une zone favorable aurait été identifiée au large des côtes vendéennes : à + de 13 km de l'île d'Yeu, à + de 16 km de Noirmoutier, à + de 20 km du continent. (Enquête publique 2011, travaux 2013/2014, mise en service 2015)

ACTIVITES AUPAR DEPUIS NOTRE PRECEDENT BULLETIN 21 DE JANVIER 2010

- Boutique AUPAR

Pour tenir compte du souhait exprimé par certains d'entre vous lors du pique nique sur le banc du Bûcheron l'été dernier, la décision a été prise d'acheter quelques articles à notre logo, en particulier des chemises blanches manches longues avec broderie du logo AUPAR sur la poche, 2 tailles seront disponibles L et XL. Attention, seulement 30 chemises dans chacune des tailles pour ce premier achat !

Vous pourrez les commander à prix coûtant pour le 1^{er} exemplaire (de l'ordre de 30 à 33 euros) et de l'ordre de 40 à 43 euros pour l'achat d'un exemplaire supplémentaire. (Finalisation du devis en cours).

Nous achetons également des « stickers » auto collants ronds diamètre 8 cm et des « pavillons » au format triangulaire 30x60 cm.

Ces articles sont attendus courant juin, vous pouvez réserver une chemise par mail, i.perin1@aliceadsl.fr en précisant la taille L ou XL.

Travaux avec l'UNAN CM « Union des Associations de navigateurs de Charente Maritime » 2 réunions ont eu lieu l'une le 28/01, l'autre le 31/03

- 28/01 : Philippe GRAND a fait le point sur la mission Parc National Marin PNM, les comptes-rendus sont consultables sur <ftp://ftpagence.aires-marines.fr>. Rappelons que la mission de création du futur PNM travaille pendant 18 mois pour faire l'état des lieux et connaître les besoins et desideratas des 50 acteurs du futur PNM à travers des groupes de travail thématiques. Les thèmes étudiés sont notamment : écosystèmes, aquaculture, conchylicultures, ressources abiotiques, mammifères et tortues, qualité de l'eau, ... L'UNAN CM nous représente dans ces réunions pour préserver notre liberté de navigation. Il faut absolument consulter ce site. C'est à partir de 2011 que l'enquête publique sera lancée pour la création de ce PNM

- 31/03 Assemblée générale UNAN CM, Philippe GRAND a confirmé qu'il souhaitait ne pas se représenter à la présidence de l'UNAN CM. Patrick LE GUINIO (APR ROYAN) a été élu à l'unanimité pour reprendre le flambeau, l'ensemble du Conseil d'Administration a rendu hommage à Philippe GRAND pour le travail accompli pour nous tous et la grande notoriété qu'il a donnée à l'UNAN. A l'unanimité, Philippe GRAND a été élu Président d'Honneur. .

Travaux avec l'URCAN « Union Rétaise des Clubs et Associations Nautiques »

L'Observatoire du nautisme a été finalisé. Il comprend plusieurs parties :

- état des lieux des ports de plaisance en France, sur l'île de Ré,
- impact économique du nautisme, France Ile de Ré,
- enjeux pour la France et pour l'île de Ré
- diagnostic pour l'île de Ré
- propositions d'actions et de projets

La partie « diagnostic » a été communiquée lors des réunions SCOT à la Communauté de Commune, la partie propositions, projets le sera lorsque le cabinet d'études abordera cette partie.

L'URCAN présentera cet observatoire du nautisme le lundi 7 juin à 17 H dans la salle des fêtes de St Martin de Ré.

Fête du port et de la sardine du 12 juin 2010



Défilé important de bateaux, Jonque d'Ars, bateaux de pêche, vieux gréements, Cazavants...optimists, en tout + de 40 contre 23 en 2009. Dégustation d'huîtres, de sardines grillées, chants marins, orchestre, animations diverses, stand enfants, expositions.....autant d'atouts qui feront de cette journée un moment inoubliable pour tous.

A partir de 15h interviendra la sortie du port des optimistes, cazavants et des bateaux locaux suivie de la sortie de la Jonque vers 15h30.

Le rassemblement de tous ces bateaux dans le Fier autour de la Jonque est prévu à 16h pour une entrée organisée dans le chenal à partir de 18h.

L'AUPAR avec d'autres associations contribuent à la réussite de cette journée organisée par l'Association d'Information Arsaïse AIA.

En particulier, nous aurons en charge devant notre local, zone baptisée « quai AUPAR » l'accueil des équipages de bateaux de 15 à 20 h plus de 200 personnes invitées pour un pot de l'amitié. Tables, chaises boissons seront fournies par les organisateurs. **Venez nombreux**

Nous avons besoin de quelques bénévoles (6/7) pour cet accueil, contactez nous vite svp

Tel 06 62 09 86 31 ou j.perin1@aliceadsl.fr

De même, l'AIA recherche quelques bateaux capables d'assister le rassemblement de la « flottille » dans le Fier d'Ars et de guider voire aider les vieux gréements ou autre bateaux égarés. Si vous pouvez jouer ce rôle avec votre bateau, merci de vous signaler.

DATES A RETENIR

12 juin 2010 Fête du port et de la sardine

15 juillet 2010 Pique nique sur le banc du Bûcheron, l'AUPAR offrira un apéro marin (huîtres vin blanc ...)

9 août 2010 Assemblée Générale AUPAR, suivie d'un apéritif offert et du repas traditionnel sur le port. On s'oriente sur une paella géante avec « Mister Paella », inscriptions à nous renvoyer le plus tôt possible

13 août 2010 Pique nique sur le banc du Bûcheron, l'AUPAR offrira un apéro marin (huîtres vin blanc ...)

Et toujours du 1^{er} juillet au 31 août 2010 le samedi à 18 h réunion apéritif au local.



Association des Usagers du Port d'Ars en Ré

JUIN 2010 N°22



Chers adhérents et Amis,

L'été est proche. L'après XYNTHIA s'organise.

Grâce aux efforts de la capitainerie et de la municipalité, pontons et catway endommagés du port village ont été remplacés en mai avec un retour des bateaux à leur place. Bravo !

L'AUPAR et d'autres travaillent à la réussite de la fête du port et de la sardine organisée par L'AIA (Association d'Information Arsaïse) qui aura lieu le 12 juin prochain. Vous verrez à l'intérieur de ce bulletin que nous avons besoin de vous.

L'AUPAR continue de se mobiliser sur ses projets.

Plus particulièrement, nous participons avec l'URCAN à l'observatoire du nautisme. Le nautisme présente un enjeu économique important pour la France.

L'observatoire veut faire un diagnostic des forces et faiblesses du nautisme français et présenter des propositions locales et nationales pour les dix ans à venir. Ces éléments seront une contribution au SCOT en cours d'élaboration pour la partie « schéma de mise en valeur de la mer » (SNVM).

Serons-nous entendus ?

Nous reviendrons en détail sur cet observatoire du nautisme notamment lors de notre Assemblée Générale du 9 août prochain.

Bonne navigation à tous et à bientôt

Jean-Claude PERIN

A.U.P.A.R. – Boite Postale N°22 - 17590 Ars-en-Ré « aupar.fr »

Association déclarée selon la loi du 1^{er} juillet 1920 – N°22 – Publiée au J.O. de la république française N°22 du 31 mai 1989

A.U.P.A.R. – Boite Postale N°22 - 17590 Ars-en-Ré

Association déclarée selon la loi du 1^{er} juillet 1920 – N°22 – Publiée au J.O. de la république française N°22 du 31 mai 1989